



PROJET DE LOI BLANQUER

DE LA CONFIANCE À LA DÉFIANCE...

3 BONNES RAISONS DE REFUSER CE PROJET DE LOI !

Le projet de loi dit de « l'école de la confiance » ne s'attaque à aucune des difficultés du système éducatif. Au contraire, il risque bien de les creuser. Au fil des débats, il est devenu un **texte fourre-tout** qui inquiète les parents comme les enseignants.

1. Un cadeau de 150 millions pour le privé !

Le passage de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans est une **mesure symbolique** : 98% des enfants de 3 ans sont déjà à l'école. Mais cela va obliger les communes à financer les écoles privées sous contrat.

C'est un cadeau de **150 millions d'euros aux écoles privées** que les municipalités vont devoir sortir de leurs poches au détriment du budget consacré aux écoles publiques.

L'argent public doit être mis au service exclusif de l'école qui accueille tous les enfants ! Pour nous, le financement des écoles maternelles privées, c'est non !

2. Transformation de nos écoles en « usines du savoir »

Le gouvernement veut créer des mégastructures regroupant collège, écoles élémentaires et maternelles d'un même secteur (pompeusement renommés Etablissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux) où des enfants de 5 ans côtoieront des adolescents de 15 ans.

Ces « usines du savoir » seront placées sous l'autorité d'un seul chef d'établissement, afin de pouvoir supprimer des postes de directeurs d'école.



3. La formation des enseignants au rabais.

La loi réforme en profondeur la formation initiale des enseignants, en prévoyant de placer des étudiants, seuls, en responsabilité devant des élèves.

Les assistants d'éducation préparant les concours d'enseignants devront assurer, en plus de leur formation, des heures d'enseignement en classe, livrés à eux-mêmes et sous-payés. Une façon non déguisée et à coût réduit de pallier les difficultés de recrutement et de remplacement.

Pour lutter contre les inégalités, l'école a besoin de professionnels formés, accompagnés, écoutés, et aux salaires revalorisés !

Ce projet de loi confirme que le Ministre n'a pas confiance dans le monde enseignant et qu'il est hermétique à tout dialogue social. Son projet de loi ne répond pas aux préoccupations de l'école et ne permettra en rien une démocratisation de la réussite scolaire pour tous les élèves.

Le Parti socialiste apporte son total soutien au personnel enseignant qui manifeste ainsi qu'aux parents d'élèves inquiets pour l'avenir de nos écoles publiques et la qualité de la formation qui y est dispensée.

Le Parti socialiste rappelle qu'il a toujours fait de l'éducation sa priorité afin de garantir le droit à la réussite pour tous les élèves.

Pour faire entendre votre voix
www.parti-socialiste.paris



Tél. 01 43 14 08 76 - federation@parti-socialiste.paris